

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP108 Économie			
Ancien Code	ECRP1B08RP108	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CORP1080		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laurence BROOTCORNE (brootcornel@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant de découvrir les environnements économiques dans lesquels il évolue.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
 - 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
 - 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
 - 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
 - 2.5 Négocier, argumenter, persuader
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**
 - 3.6 Élaborer et respecter un budget dans le cadre de ses activités
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission dans une démarche systémique**
 - 4.2 Identifier les carences de communication de l'entreprise, proposer les moyens d'y remédier et impulser les améliorations
 - 4.5 Élaborer un projet économique et social
 - 4.6 Interpréter et exploiter les résultats d'enquêtes et de sondages
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.2 Mettre en place des stratégies de communication et d'information en adéquation avec les objectifs poursuivis
 - 5.3 Planifier et coordonner les projets et les tâches, fixer les priorités, veiller au suivi opérationnel des actions programmées
 - 5.4 Motiver ses collaborateurs et gérer les équipes

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- D'identifier les grands principes d'organisation micro et macro économiques
- D'analyser et d'établir des liens avec l'activité socio-économique selon ces principes
- De présenter et d'explicitier le modèle économique dominant et d'en décoder son impact sur une situation socio-

économique.

· D'identifier et d'expérimenter le processus de créativité et les projets innovants

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP1B08RP108A Économie

36 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP1B08RP108A Économie

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Économie			
Ancien Code	20_ECRP1B08RP108A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CORP1081		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence BROOTCORNE (brootcornel@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant de découvrir les environnements économiques dans lesquels il évolue.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- D'identifier les grands principes d'organisation micro et macro économiques
- D'analyser et d'établir des liens avec l'activité socio-économique selon ces principes
- De présenter et d'expliquer le modèle économique dominant et d'en décoder son impact sur une situation socio-économique.
- D'identifier et d'expérimenter le processus d'entrepreneuriat au travers d'un projet innovant
- De prendre la parole devant un jury en présentant le projet innovant
- De compléter sa culture générale économique pour pouvoir intervenir comme un communicant professionnel avéré

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

*Le problème économique et le cadre de notre économie

*Les actes et les agents économiques

*La production, la répartition, la consommation et les investissements

*La monnaie et le taux d'inflation

*Les balises de l'entrepreneuriat au travers d'un projet innovant :

1. Identifier le besoin sociétal ou individuel peu ou mal satisfait
2. Repérer les solutions existantes au besoin identifié et leurs insuffisances.
3. Imaginer une réponse nouvelle au besoin identifié adaptée au territoire et en impliquant les acteurs concernés (usagers, associations, pouvoirs publics, etc)
4. Visualiser les risques, freins, difficultés techniques du projet imaginé.
5. Construire un modèle économique solide et viable pour le projet
6. Evaluer les connaissances manquantes et recourir à des partenariats pour développer une expertise dont on ne dispose pas en interne.
7. Présenter le projet et le défendre face à un jury.

Démarches d'apprentissage

Travail en autonomie
Approche inductive
Approche par situation-problème
Analyse d'articles de presse
Approche interactive
Conférences, théâtre, cinéma selon les programmations de l'année en cours

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices permettent de s'entraîner
Une séance de « questions-réponses » est prévue au dernier cours avant l'examen

Sources et références

André J , (dernière édition)) Les cahiers de l'économie, Editions Erasme
Capul J-Y ,(2016) Dictionnaire d'économie et de sciences sociales,. Editions Hatier
Degryse C ,(2019) L'économie en 100 et quelques mots d'actualité. Editions De Boeck Université.
Gennetier F , (2020), Mes fiches pour le BAC Sciences Economiques et Sociales 2de, Editions Nathan
Morin J-Y , (2018) L'économie globale, Editions Modulo
Parkin M , (2017) Introduction à la micro- économie. Editions ERPI
Parkin M , (2017) Introduction à la macro-économie. Editions ERPI
Samuelson P-A ,(dernière édition) L'économie 1 et 2, Collection U

Liste non exhaustive

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus
Notes de cours
Reportages en ligne
Conférences
Documents déposés sur connectED au regard de l'UE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de la production journalière (30%) se fera par la défense devant jury de la mise en place fictive d'un projet innovant. L'évaluation tiendra compte de la présence, de l'investissement et des productions liées au processus de création du projet innovant ainsi que de la présentation orale.

En cas d'absence durant le processus du projet innovant, la défense devant jury ne pourra se faire que si l'étudiant a remis un CM le jour de l'absence au professeur par voie électronique.

Un seul CM sera accepté pour une séquence au maximum.

L'évaluation finale de cette activité d'apprentissage se fera par examen écrit basé sur la matière vue au cours ainsi que sur celle appréhendée lors du processus du projet innovant. Différents types de questions seront posées: choix multiples, questions ouvertes, applications, exercices,... (70%).

Les modalités opérationnelles pourraient être postées sur ConnectED au regard de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Prj	30				

Période d'évaluation	Exe	70			Exe	100
----------------------	-----	----	--	--	-----	-----

EvC = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).